

Image not found or type unknown



Attribution d'une ifts et remboursement.

Par **pascal23**, le **27/09/2008 à 09:45**

fonctionnaire hospitalier rnj'ai touché durant quatre ans une indeminté forfaitaire pour travaux supplémentaires (20 euro mensuel environ) rnor un passage de la cour des comptes a relevé cette anomalie. rnle directeur nouvellement nommé me demande aujourd'hui le remboursement au motif : que je ne disposais pas de l'indice pour bénéficier de cette indemnité. rndans mon dossier ne figure aucune décision quant à l'octroi de cette indemnité rnque dois je faire rnrembourser ou contester rnpourriez vous m'aider je suis un peu dans la mouise.... rnon me parle d'une jurisprudence terson soulier